



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 27 février 2024

Exercice de sécurité civile de grande ampleur « tuerie de masse » – NOVI à l'aéroport Chambéry Savoie Mont Blanc le mardi 5 mars 2024 (version actualisée)

La préfecture de la Savoie organise un exercice de sécurité civile de grande ampleur « tuerie de masse » – NOVI (nombreuses victimes) en lien avec le tribunal judiciaire de Chambéry, les services de secours et de sécurité, le Conseil départemental, l'ARS et les services municipaux, afin de se préparer en inter-services pour apporter une réponse opérationnelle collective en cas d'événement majeur sur notre territoire.

Plus de 150 personnes issues du SDIS, du SAMU, du Centre hospitalier Métropole Savoie, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, des Douanes, de la Brigade de Gendarmerie des transports aériens (BGTA), de la Direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC), du GIGN, de la délégation militaire départementale (DMD), ainsi que des communes de La Motte-Servolex, Voglans et Le Bourget-du-Lac seront mobilisées.

En présence de François Ravier, préfet de la Savoie, et de Pierre-Yves Michau, procureur de la République de Chambéry, cet exercice de sécurité civile à l'aéroport Chambéry Savoie Mont Blanc, qui s'inscrit dans un programme d'exercice annuel établi pour l'année, aura lieu le mardi 5 mars 2024 de 9h à 13h. Il permettra notamment de tester le plan d'organisation de la réponse de sécurité civile, de vérifier la procédure d'alerte ainsi que l'articulation entre les différents acteurs.

En raison des conditions réelles simulées, une partie de l'exercice pourra être visible par la population aux alentours du site, avec notamment des bruits et des signaux lumineux des véhicules des forces de sécurité et de secours. Cet exercice n'aura aucune incidence sur le fonctionnement habituel des services mobilisés.

À cette occasion, le système national d'alerte et d'information « FR-Alert » sera testé auprès des populations se trouvant à proximité du site. Ce dispositif permet de prévenir toute personne munie d'un téléphone portable, de sa présence dans une zone de danger, en lui indiquant les comportements à adopter.

Préfecture de la Savoie

Service de la communication interministérielle

Mail : pref-presse@savoie.gouv.fr

Les personnes situées aux abords de l'aéroport au moment de l'exercice recevront une notification avec la mention « exercice », même si le téléphone portable est en mode silencieux. Cette notification ne nécessitera ni réponse ni comportement particulier de mise à l'abri de leur part, même si la consigne de sécurité adaptée à l'évènement fictif en cours sera clairement spécifiée.

Pour des questions de sécurité et afin de ne pas perturber l'intervention des services de secours, il est demandé à la presse de ne pas se rendre sur les lieux de l'exercice sans en informer le service de la communication interministérielle de la préfecture.

La préfecture demande également aux riverains de respecter le périmètre de l'exercice et de ne pas relayer de photos ou vidéos sur les réseaux sociaux afin d'éviter, en cas de détournement, la propagation de fausses informations.